



## Guide du départ outre-mer et à l'étranger à l'usage du militaire et de sa famille



# COVID-19 : Prise en charge des tests pour les familles

Mis en ligne le **lundi 22 juin 2020**

La CNMSS s'engage pour les familles des militaires affectés outre-mer et à l'étranger en prenant en charge les tests de dépistage de la maladie à COVID-19.



A titre exceptionnel, la CNMSS prend en charge pour les familles de militaires affectés outre-mer et à l'étranger, les tests virologiques RT-PCR réalisés sans prescription médicale pour pouvoir entrer sur le territoire de l'affectation.